



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 07/2016  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29 Procurations : 03  
Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le : 16 FEV. 2016  
Affiché le :

L'An deux mille seize, le onze Février, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 04 Février 2016.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, LLOUBERES, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, GARBIN, MARTIN, SUZE, JOUET.

<u>PROCURATIONS</u>		
M. CANEZIN	à	Mme MAUREL
M. BEUILLE	à	M. SANCHEZ
M. BENHADJ	à	Mme LIAN

**SECRETARE** : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - création de poste suite à concours**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un agent a obtenu le concours d'Animateur et propose de créer le poste correspondant suivant :

Nbre	POSTE ACTUEL	NOUVEAU POSTE
1	Adjoint d'Animation de 1 <sup>ère</sup> classe / TC	Animateur / TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 11 février 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 15 février 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

